



2000



COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, le 27 mars 2000

<cd\sc\ju\2000_17\OJ17Ann-f>

Diffusion restreinte
CDL-JU-OJ (2000) 17 ann.
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT

(COMMISSION DE VENISE)

**17e Réunion
de la sous-Commission sur la justice constitutionnelle
avec les agents de liaison des Cours constitutionnelles
et autres instances équivalentes**

(Venise, 29 mars 2000)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Communication du Secrétariat**

Le Secrétariat informera les participants du nouveau site-Web de la Commission de Venise.

Les agents de liaison sont invités à communiquer au Secrétariat toute modification dans les données contenues dans la liste des Cours constitutionnelles et dans la liste des agents de liaisons (CDL (2000) 1 et 2).

Les participants sont invités à approuver le modèle révisé de lettre aux nouveaux agents de liaison, qui résume leurs tâches (CDL-JU (2000) 16).

3. Publication du Bulletin de jurisprudence constitutionnelle

3.a. Publication du Bulletin régulier

Le Bulletin 1999/2 sera mis à la disposition des participants. Le Bulletin 1999/3 est en cours de préparation.

Le Secrétariat présentera le document CDL (2000) 4 et 4add, qui contient les instructions révisées pour la présentation des décisions abrégées à publier dans le Bulletin. Le document CDL (2000) 12prov est un guide spécifique à l'indexation des décisions abrégées selon le Thésaurus systématique et l'Index alphabétique (voir également le guide sur l'envoi des contributions par e-mail dans le document CDL-JU (2000)5. Les participants sont invités à approuver ces documents.

Les participants seront informés de la réponse du Service des publications du Conseil de l'Europe lors de la dernière réunion concernant la demande de tarifs réduits pour les universités (CDL-JU (2000) 17).

3.b Bulletins spéciaux

Le Secrétariat informera les participants des Cours pour lesquelles les extraits des constitutions et les lois sur la cour devront figurer dans le volume 6 de l'Edition spéciale sur les textes de base, qui doit être publié en 2000.

M. Singer informera les participants sur l'état d'avancement du Bulletin spécial sur les Grands arrêts de la jurisprudence de la Cour de justice des Communautés européennes.

Le Document CDL-JU (2000) 18, qui sera présenté par le Secrétariat contient une version préliminaire de la traduction russe du Bulletin spécial sur les Grands Arrêts de la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

En octobre 2000, la Conférence des Cours constitutionnelles européennes choisira le thème de sa Conférence qui se tiendra à Bruxelles. Le Secrétariat proposera de consacrer à ce thème une édition de la Série spéciale du Bulletin sur les Grands arrêts.

Mme Plack informera les participants du projet du Tribunal constitutionnel de Pologne d'éditer une série de publications sur les grands arrêts des Cours constitutionnelles.

3.c Utilisation du masque de saisie

Le Secrétariat présentera la version 1.3 du masque de saisie, qui permet des renvois au sein de l'Index alphabétique et de ce dernier vers le Thésaurus systématique. Ce masque comprenant la version 12 du Thésaurus systématique sera distribué aux agents de liaison dans le prochain CD-ROM CODICES (1999/3). Voir également la table de conversion pour certains caractères qui doit être utilisée lors de l'utilisation du masque : CDL-JU (2000) 14.

Les agents de liaison seront invités à indiquer dans quelle mesure ils sont intéressés à utiliser le masque de saisie sur le site Web de la Commission de Venise comme alternative au masque de saisie existant.

4. Publication de CODICES

4.a Présentation de la nouvelle version de CODICES

Le Secrétariat présentera la version 3.1 1999/2 de CODICES qui permet une recherche selon le Thesaurus systématique dans les constitutions indexées (Guide révisé de l'utilisateur CDL-JU (2000) 20).

Le Secrétariat informera les participants du nouveau serveur pour CODICES sur Internet.

Les participants seront informés des moyens pour ouvrir CODICES sans usage restreint.

4.b. Inclusion des textes intégraux des décisions dans la base de données CODICES

Les agents de liaison sont invités à fournir ou à continuer de transmettre au Secrétariat les textes intégraux des décisions, sous forme électronique (e-mail, disquette). Le document CDL-JU (2000) 19 montre des statistiques sur les textes intégraux disponibles par langue et par pays.

4.c. Indexation des constitutions dans CODICES

Le Secrétariat informera les participants de l'avancement de l'indexation article par article des constitutions (voir document CDL-JU (2000) 11rev).

4.d. Mise à jour des constitutions, lois et description des Cours constitutionnelles dans CODICES

Les agents de liaison sont invités à informer le Secrétariat de toute modification nécessaire dans les constitutions, lois sur les cours et descriptions des cours.

4.e. Propositions pour les développements futurs de CODICES

Le Secrétariat va proposer les améliorations suivantes à CODICES :

- Liens des articles référencés de la Constitution vers la décision abrégée où ils sont cités (ceci fournira la jurisprudence concernant un article spécifique de la constitution)
- Liens des décisions abrégées qui sont citées dans des décisions ultérieures vers les décisions abrégées où elles ont été référencées (ceci fournira l'évolution de la jurisprudence sur une certaine question)
- Fusion des versions française et anglaise de CODICES afin de permettre des recherches comparatives dans les deux versions linguistiques.

5. Coopération des Cours constitutionnelles sur l'Internet

Les agents de liaison sont invités à informer le Secrétariat de toute modification nécessaire à la liste des sites Web des Cours constitutionnelles et juridictions à compétence équivalente (CDL-JU (2000) 3).

Le Secrétariat informera les participants de l'utilisation du « Forum de Venise » à la demande des agents de liaison.

6. Amendements à la version 11 du Thésaurus systématique

Les participants sont invités à approuver les propositions pour la version 12 du Thésaurus qui devront être faites par le groupe de travail sur le Thésaurus systématique, qui doit se réunir à Venise le 28 mars (CDL-JU (2000) 23 prov qui sera produit pendant la réunion).

7. Activités de coopération

7.a Série de séminaires avec les Cours constitutionnelles (CoCoSem)

Le Secrétariat informera les participants des séminaires qui ont eu lieu depuis la dernière réunion (CDL-JU (99) 23, 25, 30, 32 et CDL-JU (2000) 13, 22) et des projets de séminaires.

Les participants sont invités à approuver le document CDL-JU (2000) 9, qui contient les lignes directrices d'organisation des CoCoSems.

7.b Coopération avec l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français (ACCPUF)

Mme Remy-Granger, Secrétaire Générale de l'ACCPUF, informera les participants des activités de l'ACCPUF depuis la dernière réunion, et plus particulièrement des séminaires régionaux sur l'indexation selon le Thésaurus systématique de la Commission qui ont été organisés.

7.c Possibilité de coopération avec les Cours constitutionnelles d'Afrique australe

Le Secrétariat informera les participants d'un séminaire pour les Cours constitutionnelles et suprêmes de l'Afrique australe, co-organisé par la Commission de Venise à Siavonga (Zambie) (CDL-JU (2000) 22, au cours duquel ces Cours ont décidé de rendre leur jurisprudence disponible sur Internet. Eventuellement une demande d'utilisation du Thésaurus systématique en vue de l'indexation pourrait être faite à un stade ultérieur.

8. Centre sur la justice constitutionnelle

Les participants seront informés de la réorganisation du Centre sur la justice constitutionnelle et du projet d'inclure des références aux ressources du Centre sur la page Web de la bibliothèque du Conseil de l'Europe en vue de faire connaître davantage le centre au sein du public.

Les agents de liaison sont invités à informer la personne responsable des publications de leur Cour de l'intérêt constant du Centre d'inclure les recueils officiels de la Cour et tout autre document publié par la Cour (pour la liste des documents disponibles, pour lesquels la Commission est très reconnaissante aux donateurs, voir document CDL-JU (2000) 6).

9. Questions diverses

10. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion de la Sous- Commission sur la justice constitutionnelle pourrait avoir lieu au printemps, éventuellement à l'invitation d'une cour participante et au siège de cette dernière.